



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **18 avril 2011**

Délibération n° 2011-2172

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (LV_E) - Attribution d'une subvention à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI de Lyon) dans le cadre de son programme d'actions 2011 de soutien à l'entrepreneuriat (innovation et transmission-reprise)

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 avril 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Turcas, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Ferraro), Arrue (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Besson (pouvoir à M. Fournel), Frih (pouvoir à M. Braillard), M. Julien-Laferrière (pouvoir à Mme Dubos), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), M. Balme, Mme Cardona (pouvoir à M. Léonard), M. Kabalo (pouvoir à M. Goux), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Vesco, Giordano, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, M. Pili.

Séance publique du 18 avril 2011

Délibération n° 2011-2172

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (LV_E) - Attribution d'une subvention à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI de Lyon) dans le cadre de son programme d'actions 2011 de soutien à l'entrepreneuriat (innovation et transmission-reprise)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et par là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans ce domaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise" : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE). La Communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Les enjeux principaux sont de soutenir des actions qui garantissent une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir.

Dans le cadre de l'Espace Croissance, la Chambre de commerce (CCI de Lyon) accompagne les jeunes entreprises innovantes dans leur développement. A cette fin, elle anime le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI) Novacité dont l'objectif est d'accompagner les porteurs de projets innovants lors de la création de l'entreprise et au cours des trois premières années d'existence. De plus, la CCI de Lyon coordonne le volet transmission-reprise du réseau L_VE.

Au regard de son rôle moteur en matière d'accompagnement des jeunes entreprises sur l'agglomération et de son implication dans le réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat, il est proposé de soutenir la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon afin de renforcer son action en matière d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes et pour mettre en place des actions transmission-reprise de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat.

Bilan d'actions pour l'année 2010

1° - Accompagnement des entreprises innovantes

En 2010, les conseils Novacité ont maintenu leur activité d'accompagnement en réalisant plus de 500 rendez-vous en :

- premier accueil,
- accompagnement ante-crédation,
- suivi des entreprises labellisées (post-crédation).

Novacité a poursuivi sa participation au CAID (Comité d'Agrément d'Immobilier Dédié) : le CEEI Novacité a été présent à 90 % des réunions.

En 2010, l'activité du CEEI Novacité se mesure par :

- 85 projets ont été reçus dans L_VE (porte d'entrée),

- 64 porteurs de projet ont été accueillis,
- 6 comités de labellisation,
- 15 projets labellisés, dont 8 projets issus de Créalys,
- 39 projets sont en cours d'accompagnement,
- taux de survie à 3 ans : 92 %,
- intégration du consortium Pulltech + (offre de service d'appui au développement des start up mis en œuvre à l'échelle régionale par l'ARDI Rhône-Alpes),
- parution de 4 Novamags (communication),
- lancement de la communauté Viadeo.

Une enquête de satisfaction réalisée en septembre 2010 a conclu sur les points suivants :

- 97 % des entreprises sont satisfaites, voire très satisfaites de la prestation reçue de Novacité,
- 100 % des entreprises recommanderaient l'offre Novacité à un autre créateur d'entreprise innovante,
- 62 % des entreprises considèrent l'offre Novacité comme très utile, voire indispensable.

Sur 26 dossiers présentés en 2010 au CAID, 10 nouvelles entreprises ont été accueillies dont 6 sont labellisées Novacité. Ces dernières représentent 12 emplois et une demande totale de 343 mètres carrés. Seul un dossier a choisi une autre solution que les pépinières.

L'implication dans le réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat :

- Novacité est labellisé L_VE depuis 2007 et a été relabellisé en 2009,
- participation aux réunions L_VE Innovation,
- participation au Salon des Entrepreneurs dans le cadre des rencontres de l'innovation,
- diffusion du savoir-faire L_VE dans le consortium régional Pulltech,
- présence d'une communication L_VE dans les locaux,
- mise en place du logo L_VE sur les outils de communication.

2° - Coordination du volet Transmission Reprise de Lyon Ville de l'Entrepreneuriat

En 2010, 3 actions ont été mises en œuvre :

- mise en place d'un observatoire de la transmission d'entreprise sur l'agglomération lyonnaise : 1 033 chefs d'entreprises ont répondu au questionnaire,
- organisation collective d'un événement sur le thème de la transmission-reprise : le Forum de la Transmission-Reprise le 15 novembre 2010 (107 participants),
- mise en œuvre de bourses d'échange pour répondre aux attentes exprimées dans le cadre de l'étude des difficultés d'identification des repreneurs par les cédants (6 bourses) : de 42 à 70 participants effectifs (en moyenne 80 à 90 inscrits). Plus de 300 offres de cession-reprises affichées par bourse en moyenne, plus de 420 pour celle de septembre 2010, 376 pour celle de décembre 2010.

Pour l'ensemble des actions, une communication spécifique a été mise en place : actions de mailing mails, mailing fax, communication par les lettres d'actualité de la CCI de Lyon, les sites internet des partenaires institutionnels de L_VE (CCI de Lyon, Chambre de Métiers et Ordres) et ceux des partenaires financiers de ce projet, participation au salon des entrepreneurs.

L'implication dans le réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat :

- mise en œuvre d'une plaquette dédiée à l'observatoire de la transmission,
- distribution de plaquettes L_VE dans toutes les manifestations liées à cette thématique.

Plan d'actions 2011

1° - Accompagnement des entreprises innovantes suivantes

Novacité inscrit son action 2011, dans le cadre de L_VE Innovation, sur la base :

- du maintien de l'action actuelle : activité d'accompagnement en étroite collaboration avec Créalys, participation au Salon des Entrepreneurs Lyon Rhône-Alpes, participation au CAID,
- de contribuer à faire décoller un certain nombre de start up, en proposant une nouvelle offre d'accompagnement à destination de ces start up à potentiel (implication dans le programme Pépites),

- de faire bénéficier l'agglomération de ses implications historiques dans le réseau européen European Business Network "EBN", fort de 200 structures d'appui à l'entreprise innovante en Europe.

a) - Appui aux jeunes entreprises innovantes

En 2011, les conseils Novacité vont maintenir leur activité d'accompagnement en réalisant plus de 500 rendez-vous en :

- premier accueil : 60,
- accompagnement ante-crédation : 100,
- suivi des entreprises labellisées : 400.

L'objectif final est de maintenir le nombre de labellisés à 15 et maintenir le taux de pérennité des entreprises créées de 92 % sur 3 ans.

b) - Projet Pépites

L'objectif est de sélectionner et d'accompagner des entreprises présentant un très fort potentiel de croissance au travers d'une offre sur mesure (programme pépites).

c) - Poursuite du suivi des entreprises hébergées en immobilier dédié

d) - Autres actions

Par ailleurs, Novacité continuera à s'impliquer dans la démarche L_VE Innovation en 2011 dans le cadre de plusieurs actions :

- espace Innovation et conférence au Salon des Entrepreneurs Lyon Rhône-Alpes,
- participation au congrès EBN de Burgos,
- remise des Nova d'Or (Trophées).

2° - Coordination du volet transmission reprise de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat

La Chambre de commerce et d'industrie de Lyon souhaite reconduire le dispositif en 2011 :

- mise en place d'un observatoire de la transmission d'entreprise sur l'agglomération lyonnaise. Il est proposé de conduire une enquête auprès de plus de 1 000 chefs d'entreprises et de diffuser les résultats au sein d'une analyse et d'un document permettant la sensibilisation et le conseil aux entrepreneurs,
- organisation collective d'un événement : le Forum de la transmission-reprise en novembre 2011 dans le cadre de la semaine création-reprise : sensibilisation à la préparation de la cession,
- mise en œuvre de bourses d'échange pour répondre aux attentes exprimées par les cédants (4 bourses, soit une par trimestre). Manifestation organisée de manière régulière, ayant le format suivant : mini salon comprenant une mise en relation cédants/repreneurs, une mini conférence thématique, une mise à disposition d'experts et des espaces permettant un échange confidentiel entre cédants et repreneurs.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine en 2011

Afin de poursuivre les actions engagées en 2010 et de pérenniser l'action de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon au sein du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de 76 000 € en 2011 (86 270 € en 2010). Ce soutien concernant la transmission-reprise est apporté conjointement avec la Région dans le cadre de la convention de fonctions de centralités et d'agglomération portant sur la période 2010-2016.

Le budget prévisionnel 2011 est le suivant :

Dépenses (en €)				Recettes (en €)			
Libellé	Novacité	Transmission-reprise	Total Novacité + T/R	Libellé	Novacité	Transmissi on-reprise	Total Novacité + T/R
salaires	300 000		300 000	CCI de Lyon	175 000	34 350	225 750
frais de fonctionnement	5 000		5 000	Communauté urbaine de Lyon (entrepreneuriat)	60 000	16 000	76 000
communication et promotion	82 000		82 000	FEDER	70 000		70 000
observatoire de la transmission		11 063	11 063	autres financements	32 800		32 800
forum de la transmission		26 037	26 037				
bourses d'échanges cédants-repreneurs (X4)		55 734	55 734	Conseil général	15 580		15 580
				Lyon, Ecully, Villeurbanne	17 220		17 220
				Région Rhône-Alpes		16 000	16 000
				partenaires privés		24 484	24 484
				droits d'entrées		2 000	2 000
Total	387 000	92 834	479 834	Total	387 000	92 834	479 834

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 76 000 € au profit de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon pour son programme d'actions 2011 de soutien à la création d'entreprises,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et la Chambre de Commerce et d'industrie de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2011 et 2012 - compte 657 380 - fonction 90 - opération n° 2291 selon l'échéancier suivant :

- 60 800 € en 2011,
- 15 200 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 avril 2011.